

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 17 AVRIL 2026**

DÉLIBÉRATION N° 042-2026D

L'an deux mille vingt-six et le dix-sept du mois d'avril à dix-huit heures trente minutes le Conseil, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Jean-François BASELGA, Maire.

PRESENTS: Jean-François BASELGA, Lydie JALBAUD, Laurent GAYS, Lydia FABRE, André CROZES, Danielle BLANC, Vincent ARNOLD, Norbert TALAZAC, Emmanuelle BONNES, Jean-Léon TERKI.

POUVOIR: Gabrielle CASSE à Lydie JALBAUD.

ABSENT(S):

CONSEILLERS MUNICIPAUX

En exercice : **11**

Présents : **10**

Pouvoirs : **1**

Votants : **11**

SECRETAIRE DE SEANCE : Emmanuelle BONNES.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION DEMATERIALISEE : 13/04/2026

VOTE :

Pour : **11**

Contre : **0**

Abstention : **0**

OBJET : DÉSIGNATION DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de la Direction Générales des Finances Publiques relatif à la désignation des commissaires au sein de la Commission Communale des Impôts Directs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, et à l'unanimité, propose la liste de contribuables suivante :

1	CAU Marcel	13	AUFRÈRE Isabelle
2	OUSSET ANDOUARD Iris	14	ARNOLD Hélène
3	THIRY Maud	15	AUGER Laurent
4	DESCAZAUX Louis	16	TOMASI Caroline
5	BERKOUK Nadia	17	GRAND Nadine
6	BOU Annie	18	PUISSEGUR Maryse
7	CASTEX Raymond	19	FRANCOIS Bruno
8	LEDOS Céline	20	BAILLON Joël
9	LORENZI Paul	21	FONTAN Fabienne
10	MIURA Nina	22	CROZES André
11	PAUTREL Christophe	23	JALABERT Patricia
12	TINÉ Solène	24	BONNES Emmanuelle

Le Maire

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication et de transmission en Préfecture.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire



Jean-François BASELGA

Télétransmis en Préfecture le 21/06/2026

Date de mise en ligne sur le site internet de la collectivité le 21/06/2026

Notifié à l'intéressé le 21/06/2026